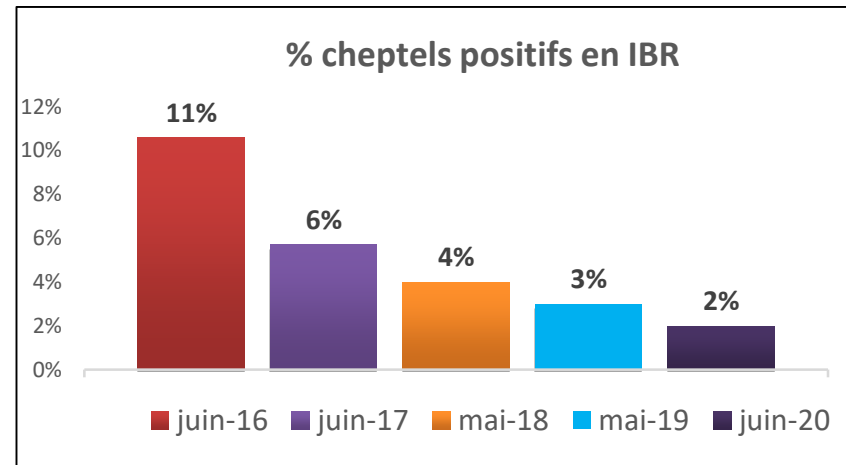
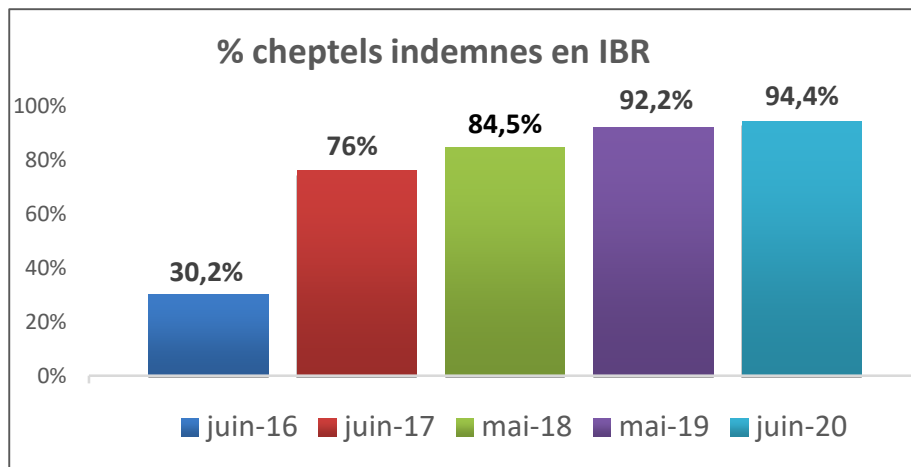


LES GARANTIES SANITAIRES

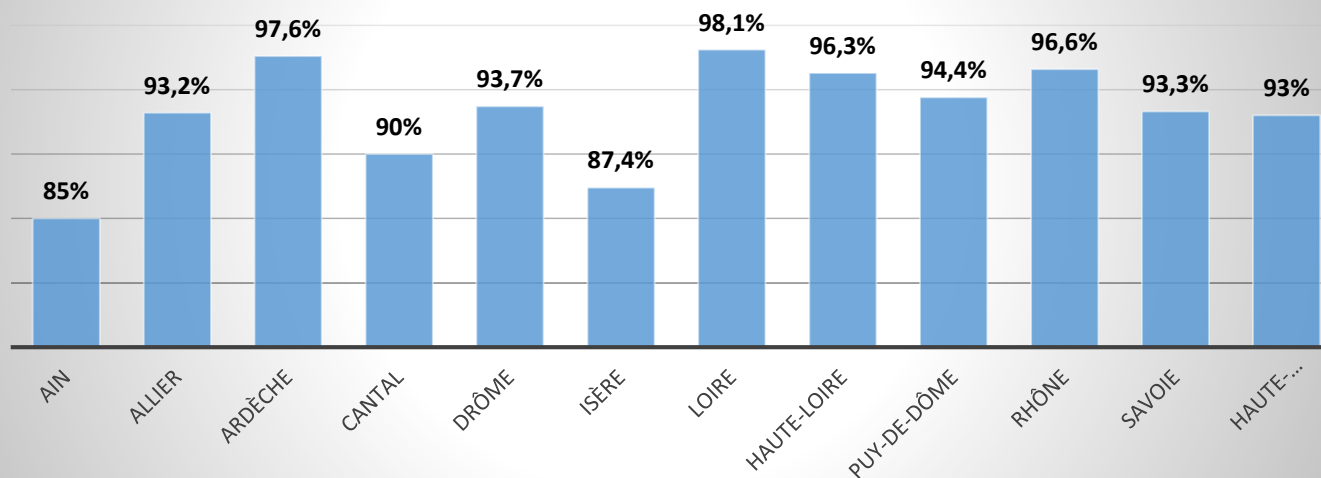
ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>ACCREDITATION COFRAC FRGDS AUVERGNE, et désormais FRGDS AURA depuis le 19/12/2020</p> <p>Gestion des prophylaxies bovines : brucellose, leucose, tuberculose</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2010 - Etats généraux du Sanitaire - Régionalisation - Réglementation Européenne - Délégrant(Etat)/Délégataire (FRGDS = OVS) - 2014/15/16 - Groupes de travail nationaux GDS-DGAL -> Référentiel national - 2014/15/16 - Organisation régionale <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Directeur référent (P. GRANGÉ - GDS 03) ▪ 1 Animatrice régionale (embauche 04/15) - Responsable qualité (M. COULON) ▪ 1 Référent technique (Ch. LAMARQUE GDS 03 puis D. PICARD GDS 63 en 2017) et 1 référent technique suppléant (Ch. LAMARQUE en 2017) ▪ 4 Correspondants techniques (D. PICARD pour le GDS 63) - Evolutions de l'outil informatique SIGAL - Conventions avec les vétérinaires et les laboratoires - Site internet régional – accréditation - Mémento Prophylaxies-Eleveurs + Vétérinaires 63 - 11/06/2015 - 1^{er} Audit croisé (GDS Bretagne) - 28/01/2016 - 2^{ème} Audit croisé (GDS Bretagne) - 15/05/2017 - 3^{ème} Audit croisé (GDS Rhône Alpes) - 21 et 22/06/2016 - Audit COFRAC - 29/09/17 – Audit COFRAC – Surveillance S1 - 15/05/2018 - 4^{ème} Audit croisé (GDS Centre) - 18/09/2018 – Audit COFRAC – Surveillance S2 - 13 et 14/05/2019 – 5^{ème} Audit croisé (GDS Nouvelle Aquitaine) - 16/10/2019 – Audit COFRAC – Surveillance S3 - 04/09/2020 – Audit COFRAC – Surveillance S4 - Création FRGDS AURA le 19/12/19 par fusion des 2 FRGDS, Auvergne et Rhône-Alpes 	<p>Accréditation de la FRGDS Auvergne sans écart le 01/12/2016</p> <p>Audit de surveillance S1 sans écart le 29/09/2017</p> <p>Audit de surveillance S2 sans écart le 18/09/2018</p> <p>Audit de surveillance S3 Un écart non critique le 16/10/2019</p> <p>Audit de surveillance S4 Un écart non critique le 04/09/2020</p>

<p>GESTION DE LA PROPHYLAXIE BRUCELLOSE OVINE ET CAPRINE</p>	<p>- Mission déléguée au GDS depuis la campagne 2015-2016</p>	
<p>ARRÊTE MINISTERIEL IBR du 31/05/2016 Entrée en vigueur le 01/07/2016 (En pratique à partir du 01/11/2016)</p>	<p>- Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eradiquer l'IBR. ▪ Obtenir la reconnaissance européenne du programme de lutte français <p>- Mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Généralisation de l'attribution d'un statut à tous les troupeaux vis-à-vis de l'IBR ▪ Troupeaux en cours d'assainissement ou non conforme : prophylaxie sur les bovins ≥ 12 mois ▪ Achat pension : analyses 15 à 30 jours après livraison ▪ Vente issue d'un troupeau non indemne : dépistage supplémentaire dans les 15 jours avant départ ▪ Marquage des bovins positifs sur l'ASDA (vignette autocollante « Positifs IBR ») ▪ Sortie des bovins positifs uniquement vers l'abattoir ou l'engraissement en bâtiment fermé <p>Un bovin introduit s'avérant positif doit être éliminé immédiatement vers l'abattoir ou l'engraissement en bâtiment fermé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séparation des circuits (infecté/non infecté) pour le transport, les rassemblements, les estives... ▪ Procédure transhumance Puy-de-Dôme 2017 et 2018 ▪ Procédure transhumance nationale 2019 	

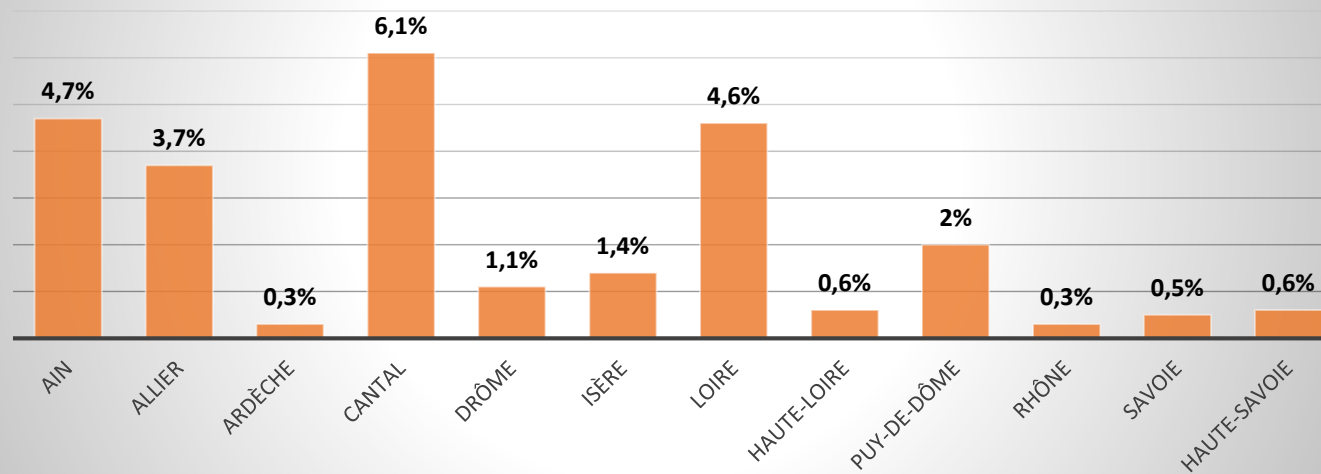


	Campagne 2015-2016		Campagne 2016-2017		Campagne 2017-2018		Campagne 2018-2019		Campagne 2019-2020	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total cheptels	3928		3711		3671		3550		3404	
Cheptels indemnes	1185	30,2%	2823	76%	3101	84,5%	3274	92,2%	3213	94,4%
Cheptels en cours de qualification	11	0,2%	352	9,5%	185	5%	84	2,4%	39	1,1%
Cheptels en cours d'assainissement sans positifs			294	8%	191	5,2%	56	1,6%	34	1,0%
Cheptels en cours d'assainissement avec positifs	418	10,6%	213	5,7%	145	4%	88	2,5%	66	1,9%
Cheptels en cours de gestion			24	0,7%	11	0,3%	10	0,3%	5	0,1%
Cheptels suspendus					16	0,4%	15	0,4%	27	0,8%
Cheptels non conformes			5	0,1%	22	0,6%	23	0,6%	20	0,6%
Cheptels avec bovins positifs/Nombre de bovins	418 (5601 bvs)	10,6%	213 (3603 bvs)	5,7%	145 (2909 bvs)	4%	109 (2265 bvs)	3%	81 (1763 bvs)	2%
1 ou 2 positifs			84 (106 bvs)	39,4%	53 (71 bvs)	36,6%	39 (55)	35,8%	23 (33)	28,4%
> 2 positifs			129 (3497 bvs)	60,6%	92 (2838 bvs)	63,4%	70 (2210)	64,2%	58 (1730)	71,6%
[3-10 positifs]			58 (327 bvs)	45%	37 (191 bvs)	25,5%	25 (142)	22,9%	21 (131)	25,9%
[11-50 positifs]			48 (1023 bvs)	37%	39 (1017 bvs)	26,9%	32 (865)	29,4%	27 (687)	33,4%
[> 50 positifs]			23 (2147 bvs)	18%	16 (1630 bvs)	11%	13 (1203)	11,9%	10 (912)	12,3%

% de cheptel indemnes en Auvergne Rhône Alpes au 30 juin 2020



% de cheptel ayant des bovins positifs en Auvergne Rhône Alpes au 30 juin 2020

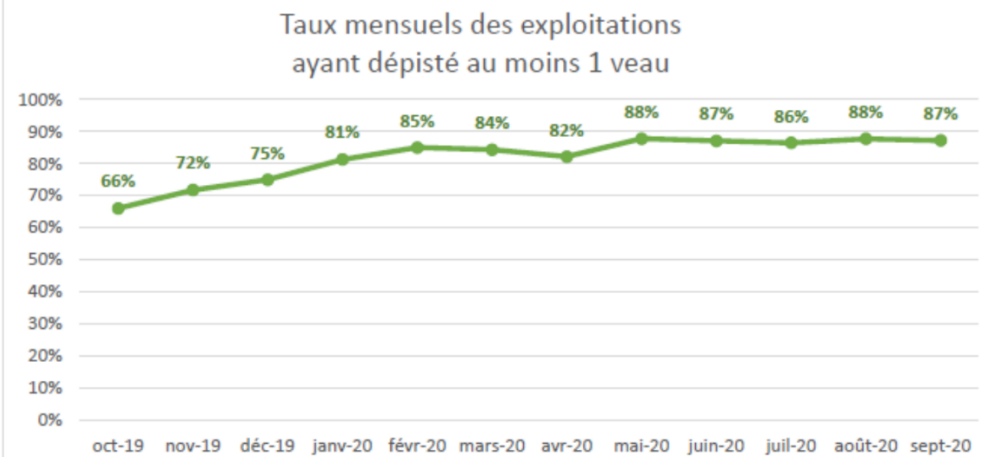
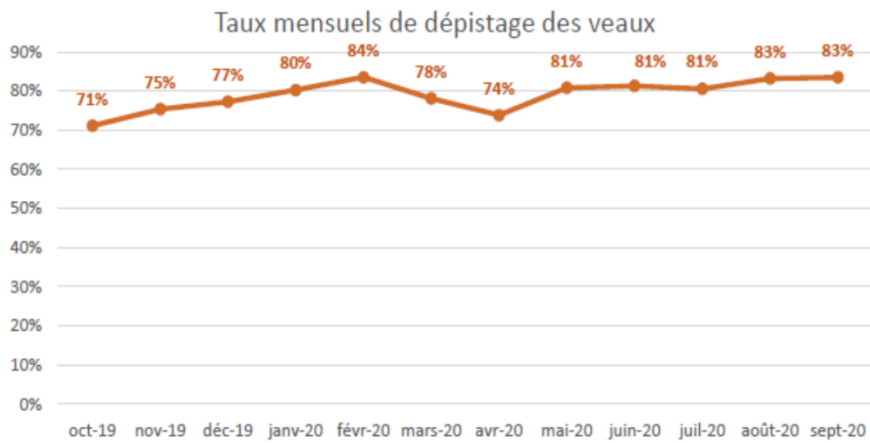


ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>CERTIFICATION VARRON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Traitements lors d'introductions à risque - Contrôles sérologiques : <ul style="list-style-type: none"> • Aléatoires (échantillonnage national) • Orientés 	<p>22 réalisés</p> <p>19 analysés</p> <p>2 analysés</p>
<p>GARANTIE PARATUBERCULOSE</p>		<p>4 élevages</p>
<p>PLAN NATIONAL D'ÉRADICATION DE LA BVD Arrêté Ministériel IBR du 31/07/2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Stopper les pertes sanitaires et économiques de la BVD • Faire chuter le nombre de bovins IPI le plus rapidement possible et éviter les contaminations de voisinage • Qualifier les cheptels, et les bovins avec la garantie « Bovin Non IPI » • Assurer la valorisation commerciale de nos bovins en France et à l'Étranger - Programme <ul style="list-style-type: none"> P1 - PHASE ACTIVE D'ÉRADICATION 4 ANS <ul style="list-style-type: none"> • Dépistage obligatoire à la naissance par biopsie auriculaire • Mesures de biosécurité visant à limiter les risques d'introduction et de circulation du virus P2 - PHASE DE FIN D'ÉRADICATION ET DE DÉBUT DE SURVEILLANCE SÉROLOGIQUE 4 ANS <ul style="list-style-type: none"> • Maintien du dépistage à la naissance en exploitations infectées • Suivi sérologique annuel des exploitations saines • Gestion des élevages par statuts • Mesures de biosécurité P3 – PHASE DE SURVEILLANCE ET DE PRÉSERVATION DU STATUT DE ZONE PERMANENT <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> <p>PHASE 1 : éradication (4 ans) → PHASE 2 : fin d'éradication et début de surveillance (4 ans) → PHASE 3 : Surveillance</p> <p>DETECTION DES IPI DANS LES ELEVAGES / OBLIGATION D'UN SYSTEME DE SURVEILLANCE</p> <p>ASSAINISSEMENT OBLIGATOIRE DES TROUPEAUX</p> <p>SURVEILLANCE : SUIVI SEROLOGIQUE DES EXPLOITATIONS</p> <p>MAITRISE DES FACTEURS DE RISQUE LIES AUX MOUVEMENTS, RASSEMBLEMENTS, PATURAGES COLLECTIFS.</p> </div>	

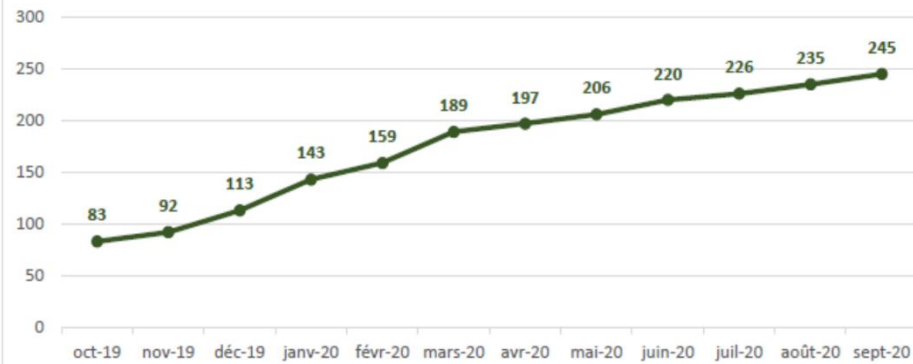
- Coûts et accompagnements 2020

Principaux tarifs HT - Aides GDS et Conseil départemental - Coût éleveur

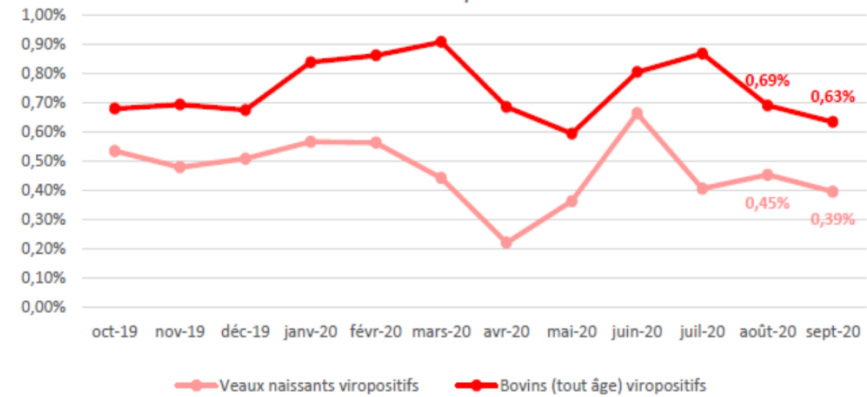
Actions	Tarif	Aide GDS déduite	Aide CD remboursement	Coût éleveur	Aides GDS-CD/an Si 0,5% IPI
DÉPISTAGE NAISSANCE					
▪ Surcoût boucle préleveuse	1,83 €	/	/	1,83 €	150 000 €
▪ PCR mélange de 10 cartilages Comprend la reprise en PCR individuelle si mélange positif	3,20 €/veau	1 €/veau	/	2,20 €/veau	
▪ Antigénémie de rattrapage	8 €/ veau	1 €/veau	/	7 €/veau	
DÉPISTAGE PLAN D'ASSAINISSEMENT					
•Sur sang					5 000 à 7 500 € 150 000 € (si 300 plans) 100 000 € (si 200 plans)
Visite de mise en place - Forfait vétérinaire	88,26 €	25 €	/	63,26 €	
Prise de sang	2,94 €	/	/	2,94 €	
Bovins ≥ 3 mois - PCR mélange de 20 sérums Comprend la reprise en PCR individuelle si mélange positif	8 €/bv	25 %	25 %	4 €/bv	
Bovins < 3 mois - PCR individuelle	19,50 €	25 %	25 %	9,75 €	
•Sur cartilage auriculaire					
PCR mélange de 10 cartilages Comprend la reprise en PCR individuelle si mélange positif	8 €/bv	25 %	25 %	4 €/bv	
Boucle bouton identifiée à l'animal (Commande GDS)	1,55 €	/	/	1,55 €	
•Euthanasie veau 50 kg (+1 €/10kg au-delà de 50 kg)	45,30 €	/	/	45,30 €	
ÉLIMINATION DES IPI (≤ 180 jours)					
▪ Mâle laitier	/	50 €	/	/	70 000 €
▪ Mâle croisé lait/viande, femelle laitière	/	100 €	/	/	
▪ Mâle et femelle allaitante	/	100 €	/	/	
INTRODUCTIONS					
▪ Bovins ≥ 3 mois - PCR mélange de 20 sérums Comprend la reprise en PCR individuelle si mélange positif	5,70 €/bv	/	100 %	0 €	90 000 €
▪ Bovins < 3 mois - PCR individuelle	9,50 €	/	100 %	0 €	



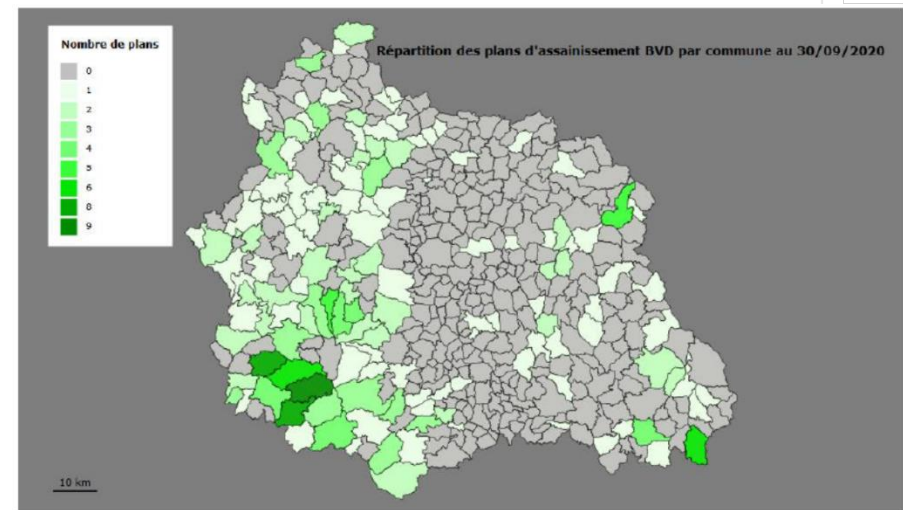
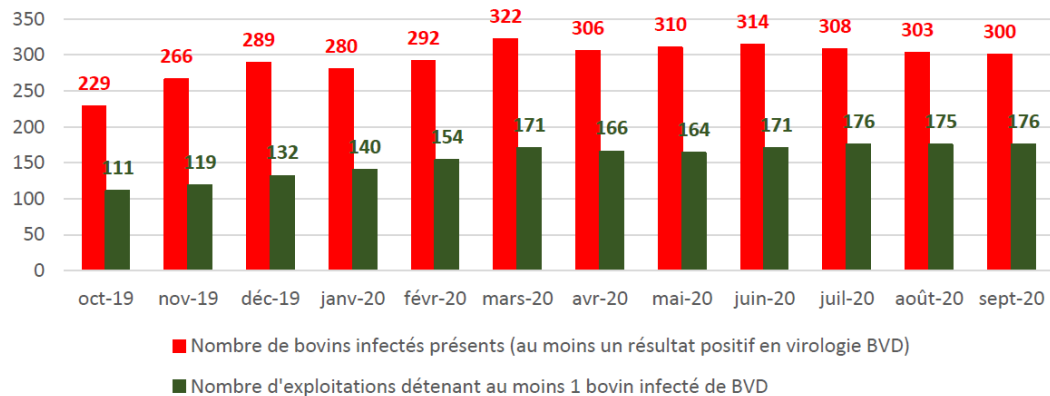
Evolution du nombre d'exploitations en plan d'assainissement BVD



Taux mensuels de positivité



Evolution du nombre de bovins infectés et d'exploitations détenant au moins 1 bovin infecté



LES PLANS DE LUTTE ET DE PRÉVENTION

ACTIONS	CONTENU			BILAN
	Bilans plans en élevage	2017	2018	2019
BVD	<i>Nouveaux</i>	32	39	21
	<i>En cours</i>	101	87	131
Paratuberculose	<i>Nouveaux</i>	1	0	1
	<i>En cours</i>	6	5	2
Besnoitiose	<i>Nouveaux</i>	1	0	2
	<i>En cours</i>	0	1	3
Audits(A) Suivis (S)	<i>Bovins</i>	16 A	14 A - 9 S	23 A - 4 S
	<i>Ovins</i>	1 A	2 A	2 A - 2 S
	<i>Caprins</i>	1 A	3 A - 2 S	3 A - 3 S
<p>PLAN DE MAÎTRISE DE LA BESNOITIOSE Sensibilisation GDS 03 en 2016 - Pr ALZIEUX - Journée GTV Auvergne – 26 janvier 2017 - Plan national de maîtrise + aides FMGDS - Juin 2017 - Convention GDS 63 + Aides GDS et FMGDS - Octobre 2017</p>				

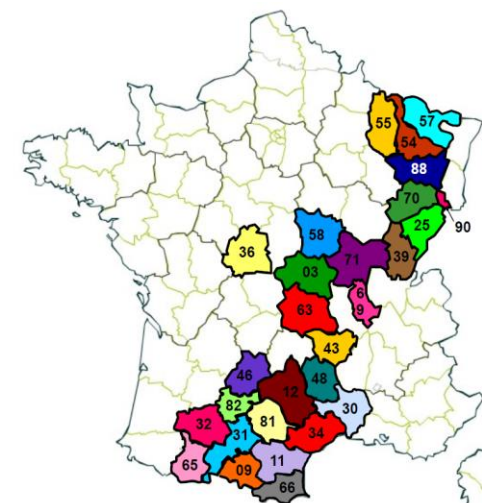
FORMATION CONTINUE DES ELEVEURS

ACTIONS	CONTENU			BILAN
FORMATIONS GDS-5mVet-Vétérinaires				
	Intitulé du module	Années	Nombre participants	Contenu
	<i>Intervenants</i> : Pierre Emmanuel RADIGUE et Chantal PHILIPPE - 5mVet ; <i>Organisation</i> : Claire CAZALI – Agnès GUILLAUME - Juana GARZO			
Santé des ruminants et fourrages – 5mVet	2016-2019	Module 1 - Bovins - 2016-2017	28 participants	Faire le lien entre le sol/la plante et la santé animale Connaître se sol des prairies pour adapter le mode d'exploitation
		5 formations théoriques - 14 au 18/11/16	25 participants	
		5 formations pratiques - 27 au 31/03/17		
		Module 1 - Bovins - 2018 à Besse avec l'Interprofession Saint Nectaire.	21 participants	
	2016-2019	2 formations - 6/03/18 et 3/04/18	21 participants	
		Module 1 - Bovins – 2019		
	2016-2019	2 formations – 21/02/2019 et 28/03/2019	12 participants	
		Module 1 - Ovins/caprins - 2019		
	2016-2019	2 formations – 19/02/2019 et 25/03/2019	34 participants	
2017-2019	Module 2 - Bovins – 2018	19 participants	Fertilisation organique et minérale Semis, sursemis et entretien des prairies	
	Journée technique vétérinaires-techniciens – 5/3/18 – Aubière	28 participants		
	3 formations – 7 au 9/03/18	25 participants		
2017-2019	3 formations – 4 au 6/04/18	25 participants		
	Module 2 - Ovins/caprins - 2019			
2017-2019	1 formation - 20/11/2019	25 participants		
2018-2019	Module 3 - Bovins – 2019	29 participants	Conservation des fourrages Type de pâtures Récolte	
	3 formations - 26-27 et 29/03/19	20 participants		
2018-2019	2 formations (Fertilisation) - 18 et 19/11/19	20 participants		

Couverts végétaux et sursemis - Hum's	2020	2 formations - 11 et 12/02/2020	13 participants	Savoir choisir les espèces adaptées Identifier les couverts végétaux et adopter les bons en fonction de ses objectifs Connaître les méthodes d'implantation et les facteurs clé de réussite des cultures associées Avoir en tête les fondamentaux de la fertilité des sols
Pilotage du troupeau (2 modules)	2020	Journée technique vétérinaires-techniciens - 21/9/18 – Aubière	16 participants	Comprendre la digestion et les besoins des vaches Identifier et interpréter les indicateurs de la santé
		1 formation – 06/01/20	11 participants	Identifier, connaître et savoir corriger les conséquences métaboliques d'un déséquilibre
Santé des veaux et tarissement (2 modules)	2020	1 formation 07/01/2020	11 participants	Comprendre les liens entre les 2 derniers mois de gestation et la santé des veaux. Savoir ajuster sa conduite d'élevage pour réduire la mortalité des jeunes
Qualité de l'eau, de l'air et santé des ruminants	2020	Journée technique vétérinaires-techniciens - 08/01/20 - Aubière	8 participants	Connaître les enjeux environnementaux de demain pour anticiper et adapter ses pratiques : qualité de l'eau, de l'air, consommation, optimisation

ANIMATION DU RESEAU GDS-5mVet
Christophe Ayrat

- **28 départements engagés dans la démarche**
 - **135 formations** sur la campagne 2018-2019
 - **1062 formations de novembre 2008 à avril 2019**
- Un réseau en constante expansion :**
- Aveyron et Tarn en 2015-2016
 - Gers et Tarn et Garonne en 2016-2017
 - Ariège et Lozère en 2017-2018
 - Aude, Gard, Hérault, Pyrénées Orientales en 2018-2019



MUTUALISME ET AIDES

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p style="text-align: center;">CAISSE D'ENTRAIDE DU GDS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Caisse d'entraide bovine - Caisse d'entraide ovine - Caisse d'entraide caprine - Caisse d'entraide porcine - Caisse d'entraide aquacole 	<p style="text-align: center;"><u>Montants utilisés en 2019 : 108 692 €</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 105 153 € - 9 894 € - 2 530 € - 1 749 € - 115 €
<p style="text-align: center;">AIDES CONSEIL DEPARTEMENTAL Evolutions - Loi NOTRe</p> <p><i>Jusqu'en 2014 : déduction des aides du CD directement sur les factures d'analyses. Depuis 2015, remboursement en début d'année N+1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>250 000 euros d'aides au Sanitaire pour les adhérents GDS</u> - Loi NOTRe → évolution à partir de 2015 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Conditions d'obtention</u> <ul style="list-style-type: none"> - Eleveur professionnel du 63 - Adhérent GDS - Demande annuelle auprès du GDS (Formulaire + RIB) ▪ <u>Conditions de remboursement</u> <ul style="list-style-type: none"> - CD attribue l'aide globale sur l'année précédente par virement (versement si montant global ≥ 10 €) réalisé en début d'année suivante. 	

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DOSSIERS	PARTICIPATION CONSEIL DEPARTEMENTAL					
	300 000 €	300 000 €	300 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Prophylaxie IBR						
Sang	66%	66%	100%	100%	86%	100% maxi
BVD						
Plan de maîtrise	66%	50%	70%	70%	70%	25% et 25% GDS
Contrôle introductions	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Paratuberculose						
Plan de maîtrise	66%	50%	70%	70%	70%	70% maxi
Garantie de cheptel	66%	50%	70%	70%	70%	70% maxi
Prophylaxie Ovins-Caprins	100%	100%	100%	100%	100%	100%

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p style="text-align: center;">FMSE (national) Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Objectif</u> : indemniser les éleveurs de ruminants des préjudices provoqués par les maladies animales (1^{ère} et 2^{ème} catégories) - Créé et administré par des agriculteurs - 1 section commune à tous les agriculteurs financée par un prélèvement MSA de 20 €/an - 1 section spécialisée pour chaque secteur de production (ex : section ruminants – cotisation collectée par les GDS et reversée au FMSE) - Dossiers instruits par les GDS/section ruminants - Tuberculose 2015 - 2016 - 2017 Eleveurs confrontés à des blocages <ul style="list-style-type: none"> ▪ Liens épidémiologiques ▪ Suspicion (intradermo positive ou lésion d'abattoir) - FCO – Instruction des dossiers en 2016 Blocages en périmètre interdit de septembre à fin octobre 2015. Coût d'immobilisation des broutards et surcoût d'engraissement des veaux. - Botulisme 2018 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 dossiers 2015 - 3 dossiers 2016 - 3 dossiers 2017 - Dossiers initialement éligibles = 932 <ul style="list-style-type: none"> - FMSE (Périmètre interdit) = 872 - Etat (Zone réglementée) = 60 - Dossiers saisis = 636 <ul style="list-style-type: none"> - FMSE = 599 dont 2 ovins - Etat = 37 - 2 Dossiers

**Cellule départementale préventive
« Eleveurs et cheptels en difficulté »
16 novembre 2017**

La réunion du 16 novembre 2017 réunissait l'ensemble des structures : DDPP - GDS - EDE - Chambre d'Agriculture - MSA - Solidarité Paysans - GTV - Ordre des vétérinaires - Syndicalisme (FNSEA - JA - Confédération Paysanne - Coordination Rurale) afin de mettre en place une cellule départementale opérationnelle pour aider les éleveurs et leurs cheptels en difficulté.

L'instruction technique émise par la DGAL (DGAL/SDSPA/2017-734) le 12 septembre 2017 complète l'ordre de méthode DGAL/SDSPA/2015-593 du 10/07/2015 et précise les modalités de la mise en place de cette cellule qui comprend :

Un volet en situation d'urgence déjà existant, piloté par l'Etat, permettant de réunir ou d'informer les différents acteurs, pour définir un plan d'action individualisé dans les situations fortement dégradées

La mise en place d'un volet préventif (cellule préventive) afin de détecter de manière précoce les éleveurs en difficulté économique ou sociale, et intervenir en amont pour trouver une solution favorable à l'éleveur et à ses animaux.

L'ensemble des participants se sont accordés pour que le GDS anime cette cellule préventive.

La cellule préventive est à l'écoute des éleveurs en difficulté, centralise les informations disponibles sur ces élevages dans le respect de la confidentialité, et propose des mesures d'accompagnement adaptées en s'appuyant sur les compétences des différentes structures partenaires.

Le pilotage de cette cellule est repris par la Chambre départementale d'Agriculture depuis le 01/01/2020.

En 2018 :

- 8 éleveurs suivis
- 3 éleveurs rencontrés sans suite
- 5 à rencontrer

En 2019 :

- 22 éleveurs répertoriés
- 10 éleveurs contactés
- 4 dossiers réglés ou en DDPP
- 3 éleveurs à contacter

L'INFORMATION SANITAIRE

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>SITE INTERNET DU GDS 63 www.gds63.com</p>	<p>- Outil majeur de notre communication</p>	<p>Objectif : le site devient l'outil central de notre communication.</p>
<p>GDS Infos 63 Nouveaux services : Newsletters – SMS</p> <p>GDS INFO Aura</p>		<p>- 1 numéro en 2019 - 1^{ère} utilisation pour les formations de novembre 2016. Mails et SMS largement utilisés depuis (formations, BVD...) - Fin 2020</p>
<p>SUIVI ET SURVEILLANCE FAUNE SAUVAGE</p>	<p>Travail collectif : DDPP/GDS/FDC/TERANA/Vétérinaires</p> <p>- 2013-2014</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ IBR/BVD (chevreuils-cerfs) ▪ Border disease (mouflons) ▪ Brucellose porcine, Aujeszky, SDRP (Sangliers) ▪ + Plan national Sylvatub (surveillance tuberculose) ▪ + Trichine ▪ + SAGIR <p>- 2014 - 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ IBR/BVD (chevreuils) ▪ Border disease (mouflons) ▪ + Sylvatub + SAGIR + Trichine <p>- 2015 - 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Border disease (mouflons) ▪ + Sylvatub + SAGIR + Trichine <p>- 2016 - 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FCO (cerfs) <p>- 2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Border Disease (Chamois) 	<p>- Résultats négatifs dans toutes les maladies sauf :</p> <p>- 9 % de prévalence en brucellose porcine (= situation nationale)</p> <p>- Ces résultats démontrent que les cervidés et les mouflons ne représentent pas une source importante de contamination des ruminants domestiques en matière d'IBR/BVD/BD.</p> <p>Ces résultats permettent de recentrer le discours sanitaire sur les fondamentaux en terme de contaminations que sont les introductions d'animaux porteurs ainsi que sur le risque de voisinage, et d'insister sur toutes les mesures de prévention lors des introductions = analyses et isolement jusqu'aux résultats</p> <p>- 2 positifs sur 17 (12 % de prévalence)</p>

BILAN DÉMÉNAGEMENT DU GDS

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p style="text-align: center;">DÉMÉNAGEMENT DU GDS Le 4 novembre 2016</p>	<p>- Antérieurement GDS locataire de la Chambre départementale d'agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 280 m2 ▪ 56 000 € en 2015 (loyer + charges) <p>- Achat de locaux propres au GDS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre propriétaire à terme et faire réaliser des économies aux éleveurs ▪ Avoir davantage de place (stockage) pour créer la filiale de services FARAGO Allier – Puy-de-Dôme <p>Décision unanime (sauf 1 abstention) du Conseil d'Administration du GDS le 12/12/2014 en faveur de l'achat de locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emprunt = 550 000 € sur 15 ans dont 150 000 € de travaux ▪ 460 m2 ▪ 50 412 € en 2017 (loyer + charges) ▪ 53 098 € en 2018 (loyer + charges) - 54 661 € en 2019 (loyer + charges) 	<p>Coordonnées : 136 avenue de Cournon BP 40031 63171 AUBIERE Cedex Tél. 04.44.44.76.30 E.mail : gds63@wanadoo.fr www.gds63.com</p>

FILIALE FARAGO ALLIER – PUY-DE-DÔME

ACTIONS	CONTENU	BILAN
<p>FILIALE FARAGO ALLIER – PUY-DE-DÔME (Filiale des 2 GDS 03-63)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les GDS de l'Allier et du Puy-de-Dôme ont créé leur filiale FARAGO Allier – Puy-de-Dôme, adhérente au réseau national des filiales de GDS : FARAGO France - spécialiste de l'hygiène et de la lutte contre les nuisibles auprès d'une clientèle variée : agriculteurs, particuliers, artisans, entreprises et collectivités publiques. - Lancement de l'activité le 1^{er} juillet 2016 - Domaines d'activité 4D <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dératisation ▪ Désinfection ▪ Désinsectisation ▪ Détaupisation - 1 responsable technico commerciale Julie GODARD - 2 techniciens hygiène <p>Participation au programme de lutte collective contre les taupes avec FNSEA 63 et FREDON</p>	